

RCS : BRIEY
Code greffe : 5401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00045
Numéro SIREN : 431 215 334
Nom ou dénomination : 2 ELLES

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001230

SARL 2 ELLES
50 AVENUE DE LA PAIX
54400 LONGWY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

GE 54

5 RUE DU PRE JODIN

54920 VILLERS LA MONTAGNE

Téléphone 03.82.44.04.82 Télécopie

Numéro SIRET 74983817300013

Etats financiers au 30/04/2022

Bilan

COPIE NON CERTIFIEE
DU
BILAN ORIGINAL
NC

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		30/04/2022			30/04/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial	19 000		19 000	41 105
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	34 571	32 771	1 800	3 733
	Immobilisations financières (1)	25 370		25 370	370
	Total I	78 941	32 771	46 170	45 208
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	1 770		1 770	2 671
	Marchandises	1 736		1 736	2 968
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	169		169	495
	Valeurs mobilières de placement	13 108		13 108	16 336
	Disponibilités	8 776		8 776	20 813
	Charges constatées d'avance	38		38	76
Total II	25 596		25 596	43 358	
Total général I + II	104 537	32 771	71 766	88 566	

Passif

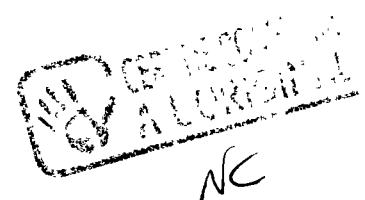
		30/04/2022	30/04/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	7 700	7 700
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	66 372	41 285
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(9 111)	25 087
	Provisions réglementées		
	Total I	64 961	74 072
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	859	1 012
	Autres dettes	5 946	13 482
	Produits constatés d'avance		
	Total III	6 805	14 494
	Total général I+II+III	71 766	88 566

NC

(1) Dont immobilisations financières - 1 an	25 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	
(2) Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises	25 000
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées	23 000

Détail des comptes d'Actif

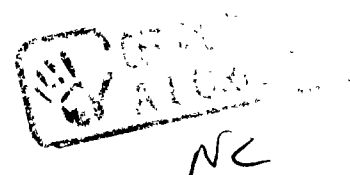
Etat exprimé en euros	01/05/2021 30/04/2022	12 mois	01/05/2020 30/04/2021	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé	46 170	64,33	45 208	51,04	963	2,13
Fonds Commercial	19 000	26,47	41 105	46,41	(22 105)	-53,78
FONDS COMMERCE LONGWY			22 105	24,96	(22 105)	-100,00
FONDS COMMERCE GORCY	19 000	26,47	19 000	21,45		
Autres immobilisations incorporelles						
FRAIS DE CONSTITUTION			3 932	4,44	(3 932)	-100,00
AMORT.FRAIS			(3 932)	-4,44	3 932	100,00
Immobilisations corporelles	1 800	2,51	3 733	4,21	(1 932)	-51,77
MATERIELS			1 098	1,24	(1 098)	-100,00
INSTALL.AGENCEMENTS			4 450	5,02	(4 450)	-100,00
INSTALL.AGENCEMENT GORCY	33 822	47,13	33 822	38,19		
MOBILIER			11 258	12,71	(11 258)	-100,00
MOBILIER GORCY	749	1,04	749	0,85		
AMORT.MAT.ET.OUILLAGE			(1 098)	-1,24	1 098	100,00
AMORT.INSTALL.AGENC.			(3 519)	-3,97	3 519	100,00
AMORT.INSTALL.AGENC.GORCY	(32 022)	-44,62	(31 020)	-35,02	(1 002)	-3,23
AMORT.MOBILIER			(11 258)	-12,71	11 258	100,00
AMORT.MOBILIER.GORCY	(749)	-1,04	(749)	-0,85		
Immobilisations financières	25 370	35,35	370	0,42	25 000	N/S
PARTS SOCIALES		370	370	0,42		
PARTS PROPRES	25 000	34,84			25 000	
Actif circulant	25 596	35,67	43 358	48,96	(17 762)	-40,97
Mat.premières, appros, en-cours de production	1 770	2,47	2 671	3,02	(901)	-33,74
STOCK MATIERES IERE	1 770	2,47	2 671	3,02	(901)	-33,74
Marchandises	1 736	2,42	2 968	3,35	(1 232)	-41,52
STOCK DE MARCHANDISES	1 736	2,42	2 968	3,35	(1 232)	-41,52
Autres créances	169	0,24	495	0,56	(326)	-65,86
TVA A REGULARISER	169	0,24	495	0,56	(326)	-65,86
Valeurs mobilières de placement	13 108	18,26	16 336	18,44	(3 228)	-19,76
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT	13 108	18,26	16 336	18,44	(3 228)	-19,76
Disponible	8 776	12,23	20 813	23,50	(12 037)	-57,83
CHQ+TPE A ENCAISSER			1 008	1,14	(1 008)	-100,00
CIC LONGWY-HAUT	8 085	11,27	18 259	20,62	(10 174)	-55,72
CAISSE LONGWY	691	0,96	1 547	1,75	(856)	-53,33
Charges constatées d'avance	38	0,05	76	0,09	(38)	-50,00
CHARGES CONSTATEES AVANCE	38	0,05	76	0,09	(38)	-50,00
Total du Bilan Actif	71 766	100,00	88 566	100,00	(16 800)	-18,97



 NC

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/05/2021 12		01/05/2020 12		Variations	%
	30/04/2022	mois	30/04/2021	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	64 961	90,52	74 072	83,63	(9 111)	-12,30
Capital Social ou individuel	7 700	10,73	7 700	8,69		
CAPITAL APPELE VERSE	7 700	10,73	7 700	8,69		
Report à nouveau	66 372	92,48	41 285	46,62	25 087	60,77
REPORT A NOUVEAU	66 372	92,48	41 285	46,62	25 087	60,77
Résultat de l'exercice	(9 111)	-12,69	25 087	28,33	(34 198)	-136,32
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	6 805	9,48	14 494	16,37	(7 689)	-53,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	859	1,20	1 012	1,14	(154)	-15,18
FOURNISSEURS DIVERS	859	1,20	1 012	1,14	(154)	-15,18
Autres dettes	5 946	8,29	13 482	15,22	(7 535)	-55,89
REMUNERATIONS ISABELLE ROUSSEL	570	0,79	1 063	1,20	(492)	-46,34
PERSONNEL - PROV CONGES A PAY	1 490	2,08	1 580	1,78	(90)	-5,70
GRAITIFCATIONS A PAYER	1 730	2,41	1 730	1,95		
COTISATIONS TESE	555	0,77	2 056	2,32	(1 501)	-73,01
CHARGES SOC. S/ CONGES A PAYER	226	0,31	240	0,27	(14)	-5,83
RSI NICOLELLA			1 691	1,91	(1 691)	-100,00
RSI FISICHELLA			370	0,42	(370)	-100,00
IMPOT SUR LES SOCIETES			2 693	3,04	(2 693)	-100,00
TVA A DECAISSER	858	1,20	1 742	1,97	(884)	-50,75
C/C ASSOCIE FISICHELLA	417	0,58	317	0,36	100	31,55
C/C ASSOCIE NICOLELLA	100	0,14			100	
Total du Passif	71 766	100,00	88 566	100,00	(16 800)	-18,97



 NC

Etats financiers au 30/04/2022

ANNEXE



NC

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/04/2022
Fonds commercial	41 105		22 105	19 000
Autres immobilisations incorporelles	3 932		3 932	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	1 098		1 098	
Installations générales, agencements et divers	38 272		4 450	33 822
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	12 007		11 258	749
Immobilisations financières	370	25 000		25 370
TOTAL GENERAL	96 784	25 000	42 842	78 941

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/04/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 932		3 932	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	1 098		1 098	
Installations générales, agencements et divers	34 539	1 029	3 547	32 022
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	12 007		11 258	749
TOTAL GENERAL	51 576	1 029	19 834	32 771

LES ÉTATS CONFORMES
L'ORIGINAL

NC

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

PAIÉ
66
CET THE COMPTES
A LOURDINE

NC

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Total des Charges à payer		3 446
Dettes fiscales et sociales		3 446
<i>PERSONNEL - PROV CONGES A PAYER</i>	1 490	
<i>GRAITIFICATIONS A PAYER</i>	1 730	
<i>CHARGES SOC. S/ CONGES A PAYER</i>	226	

LE 30/04/2022
A L'ORIGINAL

NC

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/04/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		38	38
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			NC
TOTAL			38

CE DOCUMENT EST
UN A LOUVEUR

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/04/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			
NE			

Annexe libre

Etat exprimé en euros

--

11/05/2014
SARL 2 ELLES
NC

Etats financiers au 30/04/2022

**ETATS
FISCAUX**

ORDRE DES COMPTABLES
ALGERIEN
NC

01052021

30042022

X

SIE DE BRIEY
BP 10129
16 AVENUE ALBERT DE BRIEY
54151 VAL DE BRIEY CEDEX

A IDENTIFICATION

SARL 2 ELLES
50 AVENUE DE LA PAIX

54400 LONGWY

651

305596

43121533400019

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

0

7 681

D IMPUTATIONS

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

OUI

SUITE EXPERT

COPIE CONFORME
ALORSINI

NC

GE 54

5 RUE DU PRE JODIN
54920 VILLERS LA MONTAGNE

03 82 44.04 82

A LONGWY, le

Signature et qualité du déclarant

NICOLELLA CLAUDINE

GERANT

J DIVERS

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

15 931

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)

(voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i>)	Taux de 19 %

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS

Désignation de l'entreprise		SARL 2 ELLES		50 AVENUE DE LA PAIX		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		54400 LONGWY						
SIRET		4 3 1 2 1 5 3 3 4 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		30042022		
				Exercice N-1 clos le		30042021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	19 000	012		19 000	41 105	
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	34 571	030	32 771	1 800	3 733	
	Immobilisations financières* (1)	040	25 370	042		25 370	370	
	Total I (5)	044	78 941	048	32 771	46 170	45 208	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 770	052		1 770	2 671	
		060	1 736	062		1 736	2 968	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070				
		072	169	074		169	495	
	Valeurs mobilières de placement	080	13 108	082		13 108	16 336	
	Disponibilités	084	8 776	086		8 776	20 813	
	Charges constatées d'avance *	092	38	094		38	76	
Total II	096	25 596	098		25 596	43 358		
Total général (I + II)	110	104 537	112	32 771	71 766	88 566		
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	7 700	7 700		
	Ecarts de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126				
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	132		132				
	Report à nouveau	134		134	66 372	41 285		
	Résultat de l'exercice	136		136	(9 111)	25 087		
	Provisions réglementées	140		140				
Total I	142		142	64 961	74 072			
Provisions pour risques et charges	154		154					
Total II	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	859	1 012		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ...)	172	169	172	5 946	13 482		
	Produits constatés d'avance	174		174				
Total III	176		176	6 805	14 494			
Total général (I + II + III)	180		180	71 766	88 566			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	25 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	25 000		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	23 000		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)											Désignation de l'entreprise : SARL 2 ELLES		Néant <input type="checkbox"/> *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
	ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	41 105	402		404	22 105	406	19 000					
	Autres	410	3 932	412		414	3 932	416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 098	442		444	1 098	446						
	Installations générales agencements divers	450	38 272	452		454	4 450	456	33 822					
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470	12 007	472		474	11 258	476	749					
Immobilisations financières		480	370	482	25 000	484		486	25 370					
TOTAL		490	96 784	492	25 000	494	42 842	496	78 941					
II AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial			495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles			500	3 932	502		504	3 932	506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 098	532		534	1 098	536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	34 539	542	1 029	544	3 547	546	32 022					
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560	12 007	562		564	11 258	566	749					
TOTAL			570	51 576	572	1 029	574	19 834	576	32 771				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
	FRAIS ACQUISITI	MATERIEL LONG	INSTALLATION L	FONDS DE COMM	MOBILIER									
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
					Court terme *	Long terme								
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧						
1	3 932	3 932												
2	1 098	1 098												
3	4 450	3 547	903		(903)									
4	22 105		22 105	20 710	(1 395)									
5	11 258	11 258		2 290	2 290									
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	42 842	580	19 834	582	23 008	584	23 000	586	(8)	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL						596		(8)	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values



NC

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL 2 ELLES**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	7 681
Total des déficits restant à reporter			870	7 681

IV DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	2 764
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	2 764
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	9 973
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	9 973
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	13 066
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	2 038
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL 2 ELLES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01052021		et clos le : 30042022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	2	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	65 332	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	443	
TOTAL 1	106	65 774	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	5 541	
Variation négative des stocks	145	2 133	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	7 340	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	148		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	357	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	15 371	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	50 403
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE **3|0|0|4|2|0|2|2**

N° SIRET **4|3|1|2|1|5|3|3|4|0|0|0|1|9**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL 2 ELLES**

ADRESSE (voie) **50 AVENUE DE LA PAIX**

CODE POSTAL **54400** VILLE **LONGWY**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 850

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **MME** Nom patronymique **STERNALSKI** Prénom(s) **CLAUDINE**
 Nom marital **NICOLELLA** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **3 850**
 Naissance : Date **31081973** N° département **54** Commune **MONT ST MARTIN** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **31** Voie **RUE DE L'ILE DE FRANCE**
 Code postal **54400** Commune **COSNES ET ROMAIN** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SARL 2 ELLES

SARL au capital de 3 850 Euros
Siège social : 29 place Jules André 54730 GORCY

R.C.S BRIEY B 431 215 334
SIRET : 431 215 334 00019/930D

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE **CLOS LE 30 AVRIL 2022**

Mme Claudine NICOLELLA associée unique et gérante de la SARL 2 ELLES a aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2022 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2021/2022

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de cet exercice a été de 65 332 euros contre 98 328 euros pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 65 774 euros contre 109 097 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 75 649 euros contre 83 173 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de notre activité, les postes les plus importants sont les suivants :

Achats de matière première pour 1 291 euros
Autres achats et charges externes pour 16 064 euros
Charges de personnel pour 47 163 euros.

Le résultat d'exploitation est négatif pour 9 875 euros.

En conséquence et après déduction de toutes charges, notre résultat se solde par une perte nette comptable de 9 111 euros.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

UN CERTAIN
A L'ORIGINAL
NC

PERSPECTIVES D'AVENIR

La société réalise son premier résultat déficitaire depuis très longtemps. Suite à la vente de l'établissement de Longwy, la société n'a, à présent, plus qu'un établissement à gérer.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 AVRIL 2022 s'élevant à

- 9 110,68 euros de la manière suivante :

Au « report à nouveau » – 9 110,68 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver la rémunération allouée à la gérance au titre de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223.19 DU CODE DE COMMERCE

Au titre de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L.223.19 du Code de Commerce n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 30 AVRIL 2022.

La Gérance.



TOUS CAS DE CONVENTION
A L'ARTICLE L223.19
DU CODE DE COMMERCE
NC

SARL 2 ELLES

SARL au capital de 3 850 Euros
Siège social : 29 place Jules André 54730 GORCY

R.C.S BRIEY B 431 215 334
SIRET : 431 215 334 00019/930D

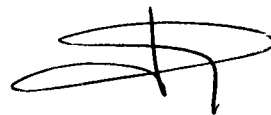
RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223.19 DU CODE DE COMMERCE EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L 223.19 du Nouveau code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article, n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 30 AVRIL 2022.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

La gérance.



Centre Commercial
A L'ORIENTAL
NC

SARL 2 ELLES

SARL au capital de 3 850 Euros
Siège social : 29 place Jules André 54730 GORCY

R.C.S BRIEY B 431 215 334
SIRET : 431 215 334 00019/930D

PROCES-VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU 9 AOUT 2022**

L'an deux mille vingt deux

Le mardi 9 août à douze heures

Mme Claudine NICOLELLA demeurant à COSNES ET ROMAIN, 31 rue de l'île de France.

Propriétaire de la totalité des 3 850 parts de 1 euros composant le capital social de la Société 2 ELLES,
Associée unique de ladite société,

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule Gérante de la société, Mme Claudine NICOLELLA, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 avril 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Mme Claudine NICOLELLA préside la séance en qualité de gérante.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions, les associés présents représentant la totalité des parts sociales émises par la société.

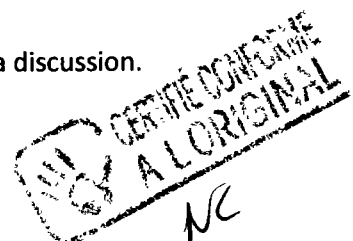
La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Nouveau Code de Commerce,
L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
Le texte des résolutions proposées.

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 AVRIL 2022,
Quitus à la gérance,
Affectation des résultats,
Conventions visées à l'article L.223-19 du Nouveau Code de Commerce,
Approbation de la rémunération de la gérance,
Questions diverses.

La présidente donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

 A rectangular stamp with the text "CERTIFIÉ CONFORMÉ A L'ORIGINAL" and a handwritten signature "NC" below it.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 AVRIL 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte s'élevant à 9 110,68 euros, décide de l'affecter au compte « report à nouveau » pour la totalité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Nouveau Code de Commerce et en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération nette des gérants pour l'exercice qui se sont élevées à la somme de

- Mme Claudine NICOLELLA, 12 805,80 euros, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.
- Mme Sandrine RICHARD, 4 775,15 euros, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante.

NICOLELLA Claudine

